



REGLEMENT 2023 - APPEL A CANDIDATURES SPRING 50

1) Contexte général

Chaque année Paris-Saclay SPRING met en lumière 50 start-ups, pépites de l'écosystème. Ces start-ups sont valorisées à travers une exposition (villages innovation) et pour certaines par une présentation orale en public (pitch contest).

Depuis plusieurs années la région Ile de France, les communautés d'agglomérations de Paris-Saclay, Saint Quentin en Yvelines, Versailles Grand Parc, les CCI Essonne, de Versailles-Yvelines, l'Université Paris-Saclay, l'institut Polytechnique de Paris, et tous les partenaires associés à l'événement, souhaitent mettre à l'honneur des entreprises et des start-ups représentatives du territoire, de l'innovation technologique et de l'excellence scientifique du cluster Paris-Saclay.

La structuration du cluster Paris-Saclay (deux pôles académiques officialisés, le classement de l'Université Paris-Saclay dans le top 20 du classement de Shanghai, 13 ans d'aménagement du territoire) et la structuration de La French Tech Paris-Saclay sont l'occasion de réaffirmer la position de Paris-Saclay comme un territoire générateur d'entreprises deeptech à haute valeur ajoutée.

Pour distinguer les start-ups lauréates de Paris-Saclay SPRING, il a été décidé de créer la sélection **SPRING 50**. Celle-ci leur permettra de leur offrir une visibilité supplémentaire vis-à-vis des médias, des industriels et des investisseurs.

2) Objet du règlement

L'EPA Paris-Saclay organise le 1^{er} juin 2023, l'événement Paris-Saclay SPRING, dans les locaux du campus **HEC** à Jouy-en-Josas (78350), 1 Rue de la Libération.

Ces deux jours s'articulent autour de plusieurs moments forts :

Programmation	1 ^{er} juin	2 juin
	HEC	Paris-Saclay
Conférences, keynotes, tables rondes...	X	
25 pitch start-ups	X	
Village innovation	X	
Business meetings, rendez-vous préprogrammés	X	X
Remise de prix	X	
Circuit innovation (portes ouvertes centres R&D publics/privés)		X

L'appel à candidature SPRING 50 est organisé et géré par La French Tech Paris-Saclay, les Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Essonne et de Versailles-Yvelines, et l'EPA Paris-Saclay.

3) Conditions et éligibilité

SPRING 50 vise prioritairement des start-ups en phase d'amorçage (seed – série A) 300 KE – 5 ME

SPRING 50 pourra également être ouvert dans une proportion limitée à des start-ups plus matures ou scale-up ayant eu un développement produit ou une traction commerciale significative dans l'année de l'édition de Paris-Saclay SPRING.

Le dépôt de candidature est gratuit mais réservé aux start-ups issues ou en lien avec l'écosystème Paris-Saclay :

- Implantées sur le [territoire géographique](#) de Paris-Saclay
- Accompagnées par les [lieux d'innovation](#) de Paris-Saclay
- Travaillant étroitement avec un ou plusieurs acteurs du territoire de Paris-Saclay
- Etudiants et/ou doctorants d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un organisme de recherche du territoire
- En phase d'implantation sur le territoire (titulaire d'un bail ou d'un titre de propriété)

Une attention particulière sera portée pour les start-ups qui ont un projet dans les domaines suivants :

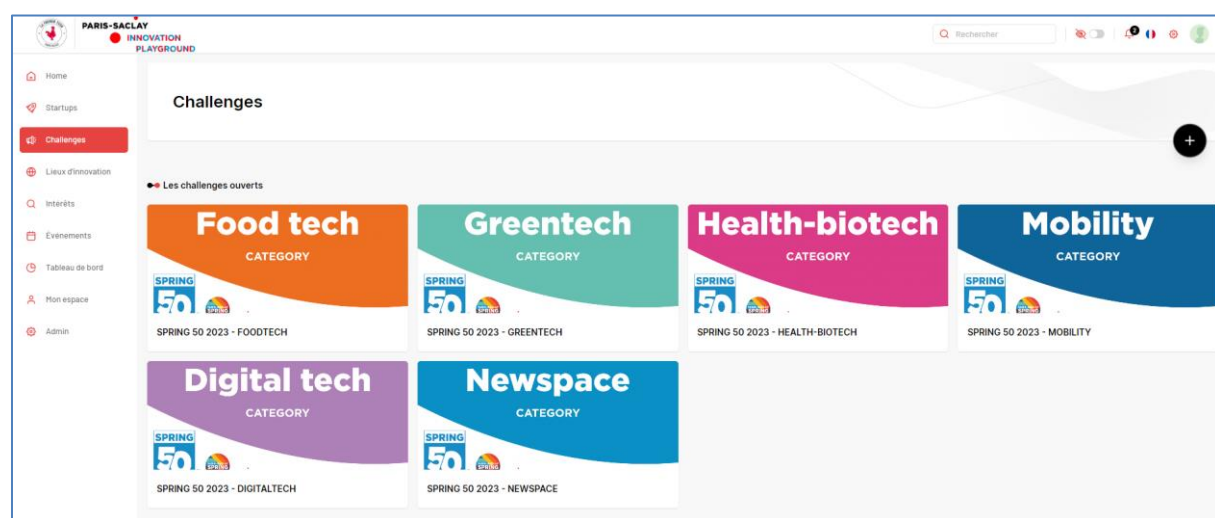
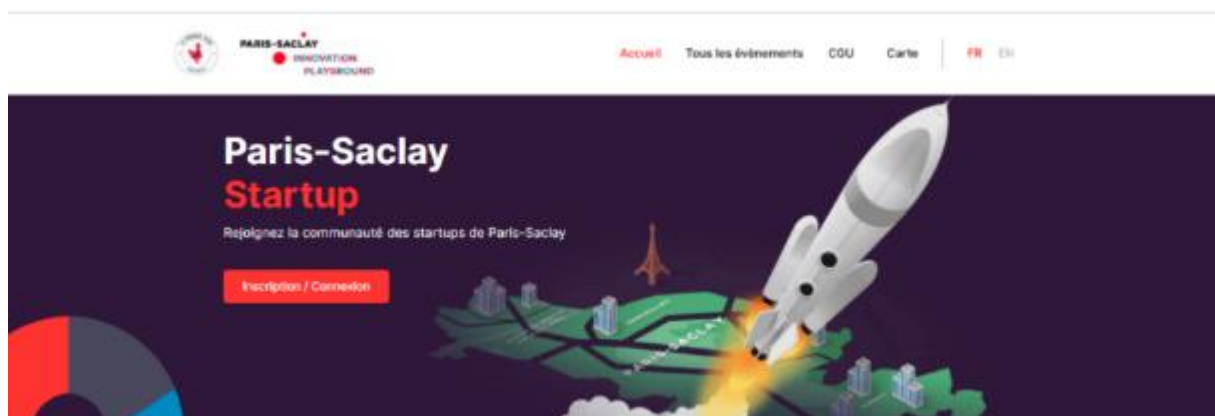
- FoodTech (ex. agtech, produits alimentaires, nutrition, services BtoC, BtoB...)
- GreenTech (ex. énergie, environnement, bâtiment intelligent, écologie urbaine...)
- Mobilités (ex. technologies, services, produits liés à la mobilité des biens ou des personnes...)
- Newspace (ex. technologies et services liés à l'espace, satellites, data, lanceurs, appareils aéronautiques et spatiaux...)
- Santé-Biotech (ex. biotechnologie, pharmacie, chimie, e-santé, medtech, bien-être, silver economy...)
- Technologies Numériques (ex. software, IA, quantique, cybersécurité, blockchain, 5G, RA-RV...)

Les organisateurs retiendront 50 start-ups qui présenteront leurs activités lors de l'événement à travers les villages innovation thématiques.

Parmi ces 50 lauréats, 25 seront sélectionnés pour pitcher leur start-up sur la scène de Paris-Saclay SPRING en direct le 1^{er} juin 2023. Format du pitch : 3 min en anglais

4) Modalités de candidature

L'appel à candidatures est porté par la plateforme [Paris-Saclay Startup](#) afin de créer un continuum entre les outils du cluster, prolonger la visibilité des start-ups, leurs offrir des services complémentaires et valoriser les lieux d'innovation.



Le dossier de candidature (français ou anglais) sera obligatoirement constitué de :

- Fiche startup à jour sur www.paris-saclay-startup.com
- Présentation résumé de business plan / deck au format type power point (10-15 pages maximum)*
- Lien vers une courte vidéo de présentation de solution innovante (1 à 2 minutes)

Dans cette candidature, vous exposez votre concept, votre innovation, l'apport pour le marché, le modèle économique, la cible visée, la roadmap et tout ce qui vous semble pertinent pour montrer le potentiel de votre entreprise et de votre produit / service.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **jeudi 23 mars 2023, minuit.**

***Liste non exhaustive des éléments attendus :**

- Problème à résoudre
- Innovation, valeur ajoutée apportée aux clients
- Éléments différenciateurs
- Segments de marché visés
- Environnement concurrentiel
- Modèle de revenu et références commerciales
- Etapes de développement (road map) et objectifs

- Equipe, board, partenaires
- Plan de financement et montant recherché

Tout élément vous semble pertinent pour accompagner votre candidature.

5) Sélection 2023 des lauréats SPRING 50

Une fois l'ensemble des dossiers de candidatures reçus, les organisateurs réuniront un comité de sélection qui retiendra 50 entreprises innovantes. Ces 50 lauréats disposeront d'un dispositif de communication média et d'exposition physique (village innovation thématique) afin de faire leur promotion.

Les organisateurs seront sensibles aux éléments suivants :

- Clarté et précision de la présentation de l'entreprise et de son activité
- Stade de développement, présence d'un démonstrateur, prototype, produit ou présérie
- Niveau d'innovation et potentiel de développement (produit, service, positionnement et pertinence du marché)
- Légitimité et capacité d'exécution (équipe, partenariats, moyens)
- Stratégie de développement, road map, cohérence des chiffres
- Comment la solution proposée contribue à répondre aux enjeux de demain (durable, environnement, sociaux...)

Parmi cette sélection, 25 entreprises seront retenues pour présenter leur activité via un pitch de 3 minutes en anglais.

Les organisateurs et les candidats retenus seront amenés à échanger, en amont de la journée Paris-Saclay SPRING, afin de préparer et d'organiser au mieux leur participation.

Tous les candidats retenus devront être impérativement présents et assurer une présence sur leur stand et assurer les RDV durant toute la durée de l'événement Paris-Saclay SPRING.

Les candidats non retenus pourront également participer à l'événement.

6) Remise de prix

Un plan de relation presse piloté par l'EPA Paris-Saclay et relayé par l'ensemble des partenaires permettra de faire connaître les 50 start-ups lauréates de la promotion 2023 du SPRING 50.

Il sera également proposé aux start-ups lauréates SPRING 50 un événement exclusif de networking avec le Parrain ou la Marraine de l'édition 2023 et la French Tech Paris-Saclay.

Pour les 25 candidats retenus pour pitcher sur le main stage, une séance de coaching individuelle et en visio sera organisée en amont de l'événement pour laquelle la participation est obligatoire. Un ordre de passage pour chaque session de pitch sera établi et communiqué aux candidats.

A la fin de la journée du 1^{er} juin 2023, six start-ups seront distinguées.

Jury thématiques :

Pour chaque session de pitch (foodtech, santé, greentech, mobilités, newspace, technologies numériques) un gagnant sera sélectionné par un jury ad'hoc composé d'investisseurs et d'industriels partenaires de l'événement. Pour statuer, à l'issue de chaque session de pitch, les jury débâteront

avec les dirigeants de start-up lors d'une séance de questions-réponses de 30 min, puis ils délibéreront et désigneront un vainqueur par catégorie.

7) Détail équipement du Village Innovation

Tous les lauréats disposeront d'un stand à Paris-Saclay SPRING, d'une taille d'environ 4 m² qui sera disposé sur l'un des villages thématiques disponible. Ce stand sera équipé d'un totem de présentation de l'entreprise, d'une arrivée électrique, d'un mange debout ou table haute au choix, de 2 tabourets hauts. Un accès Wifi sera également disponible.

Toute demande supplémentaire, d'ordre technique, de mobilier ou autre sera payante et devra être formulée auprès des organisateurs.

8) Modalités complémentaires

Lors de la manifestation un dispositif de photo et vidéo couvrira l'événement pour réaliser un film et un album photo qui pourront être utilisés à des fins promotionnels (réalisation d'un film, utilisation de photos dans la création des documents de communication, animation de sites Internet...) sur le territoire national pour une durée de 3 ans après la manifestation.

En conséquence, les participants de Paris-Saclay SPRING autorisent en s'inscrivant à la manifestation, les Organisateurs à utiliser le cas échéant leur image dans le cadre strict de la promotion de Paris-Saclay SPRING.

Après acceptation de l'inscription, les Organisateurs autorisent tout participant à porter sur ses documents commerciaux et publicitaires la mention suivante : "Participant à Paris-Saclay SPRING 2022" Parallèlement, tout participant autorise les organisateurs à faire état de sa participation au dit événement.

Les Organisateurs se réservent le droit pour quelque raison que ce soit de modifier, remplacer, prolonger, écourter, suspendre ou annuler l'événement sans préavis et sans que leur responsabilité ne soit engagée de ce fait. Naturellement, dans cette hypothèse, les Organisateurs s'engagent à en informer les participants au plus tôt. Aucun dédommagement ne pourra être demandé par les candidats.

Tout participant s'engage à assurer la tenue de son stand pendant la durée de son utilisation et à être présent sur celui-ci pendant toute la durée de son entretien.

Tout participant devra justifier, sur éventuelle demande, d'une assurance garantissant sa responsabilité civile, ainsi que l'ensemble des dommages dont il pourrait être tenu responsable et notamment : vol, incendie, dégradation, destruction de tout matériel ou installation. Les participants et leurs assureurs renoncent à tous recours contre l'EPA Paris-Saclay et ses assureurs. Le jour de la manifestation et à tout moment au montage et au démontage de la manifestation, les Organisateurs ne pourront être tenus pour responsable de dommage, perte, vol, etc. que subirait le matériel exposé par les participants.

En cas de litige qui surviendrait à l'occasion de l'exécution du présent règlement, les Organisateurs et les participants s'efforceront de les résoudre à l'amiable.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou effacer. Vous disposez également d'un droit à la portabilité de vos données personnelles et, si vous avez consenti à ce que vos données soient utilisées à des fins de prospection et de communication, d'un droit d'opposition ou de retrait que

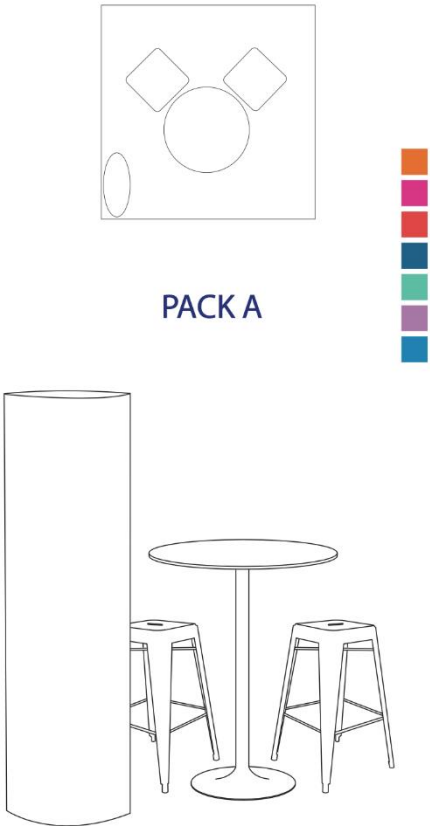
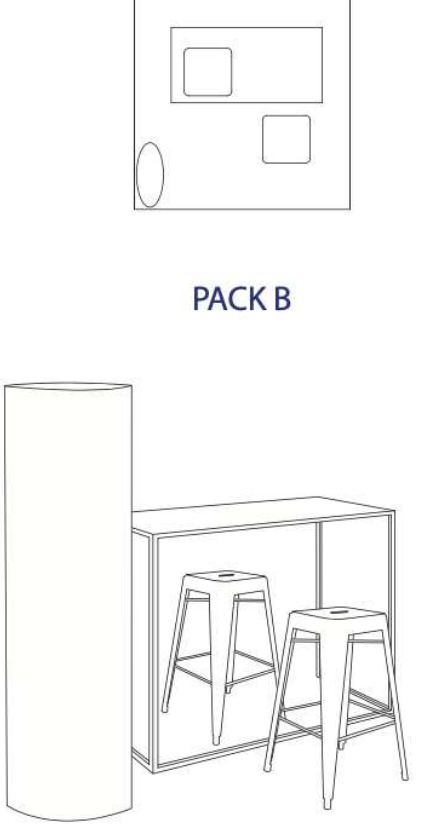
vous pouvez exercer en contactant le correspondant informatique et liberté à l'adresse : dpo@oin-paris-saclay.fr

En dernier recours, vous pouvez déposer une réclamation auprès de la CNIL.

9) Annexe

Les illustrations suivantes sont données à titre indicatives.

Principe d'aménagement des stands de 4 m²

 <p style="text-align: center;">PACK A</p>	 <p style="text-align: center;">PACK B</p>
<p>VOUS AVEZ CHOISI LE PACK A # votre stand est composé de :</p> <ul style="list-style-type: none">Une empreinte de moquette au sol 2x2m de la couleur de votre villageUn totem personnalisé Ht 1,90m environUn mange-debout diam. 0,60m Ht 1,10m2 tabourets hauts de la couleur de votre villageUn bloc ménager de 3 prises de courant / 400w au total	<p>VOUS AVEZ CHOISI LE PACK B # votre stand est composé de :</p> <ul style="list-style-type: none">Une empreinte de moquette au sol 2x2m de la couleur de votre villageUn totem personnalisé Ht 1,90m environUne table haute 1,40x0,70m Ht 1,10m environ2 tabourets hauts de la couleur de votre villageUn bloc ménager de 3 prises de courant / 400w au total